

APPEL À PROJET BESNOITIOSE

FINANCÉE PAR LA RÉGION BFC

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

INTRODUCTION

L'étude financée par la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), initiée et orchestrée par le Groupement de Défense Sanitaire de Saône-et-Loire (GDS71), poursuit plusieurs objectifs : dresser un état des lieux de la maladie en suivant la séroprévalence dans les cheptels, et trouver un moyen de réduire la pression vectorielle en testant l'efficacité de diverses mesures préventives mises en œuvre. Le changement climatique expose les éleveurs de Saône-et-Loire à de nouvelles maladies vectorielles. Le GDS71 souhaite apporter un soutien technique aux éleveurs de Saône-et-Loire pour prévenir l'expansion de la besnoitiose.

Projet divisé en deux actions
2023-2026 en Saône-et-Loire

ACTION 1

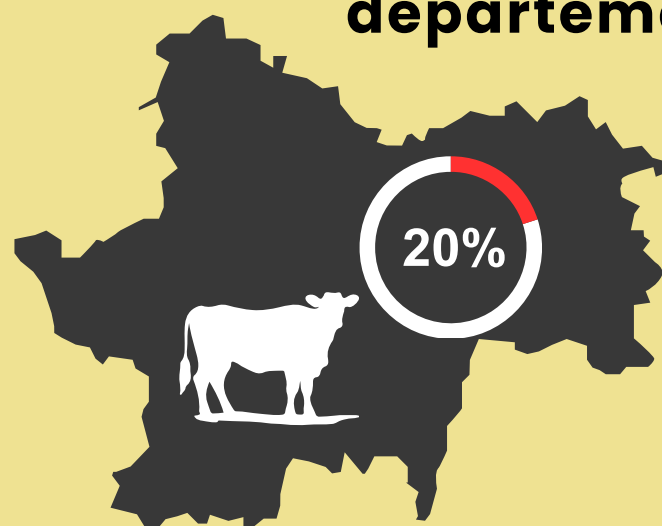
24 élevages volontaires



Test de mise en place de mesures préventives

ACTION 2

Dépistage sur tout le département



Dépistage 20%
des bovins de
plus de 24 mois

Financée par la Région Bourgogne Franche-Comté, mise en place par le GDS 71 et avec le soutien technique du GTV de BFC

QU'EST CE QUE LA BESNOITIOSE ?

La Besnoitiose est une **maladie parasitaire** transmise par des insectes tels que les **taons** et les **stomoxes**, mais également par les **aiguilles souillées**. Elle a d'importantes conséquences d'ordre zootechniques et économiques (stérilité des taureaux, perte de production, mort des animaux).



Phase fébrile initiale



Phase d'œdèmes



Phase terminale :
dépilation et sclérodermie

ACTION 1 de l'étude

24 élevages bovins



Mesures communes :

- Dépistage sur 3 années : 2023 à 2026
- Réforme des animaux positifs

12 élevages "Témoin"

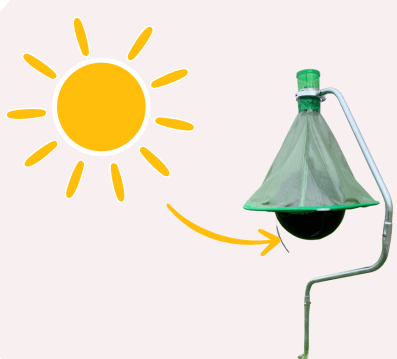
Ne font rien de plus que ces mesures

12 élevages "Expérimental"

Mise en place de :

- **Seaux à l'ail** avec un effet répulsif sur les mouches piqueuses et les taons.
- **Pièges à mouches et taons H Trap** ®

Comment fonctionnent les pièges H Trap et les seaux à l'ail ?

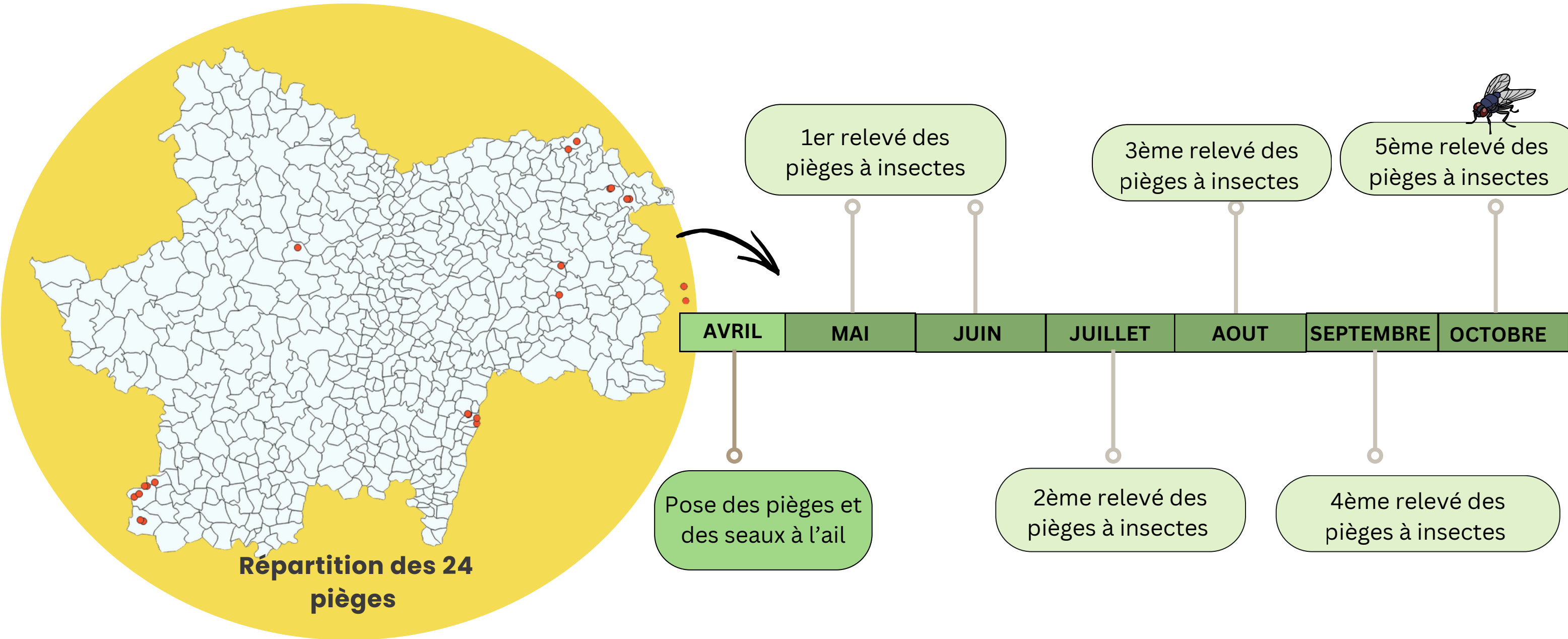


Ce piège fonctionne grâce à la chaleur du soleil. Le ballon noir, placé au soleil, emmagasine la chaleur, imitant ainsi la chaleur émise par un bovin. Cette méthode attire alors les insectes piqueurs.



Les bovins lèchent des seaux contenant de l'ail, puis, par le biais de la transpiration, ils dégagent une odeur d'ail qui repousse les insectes piqueurs.

Protocole du groupe expérimental

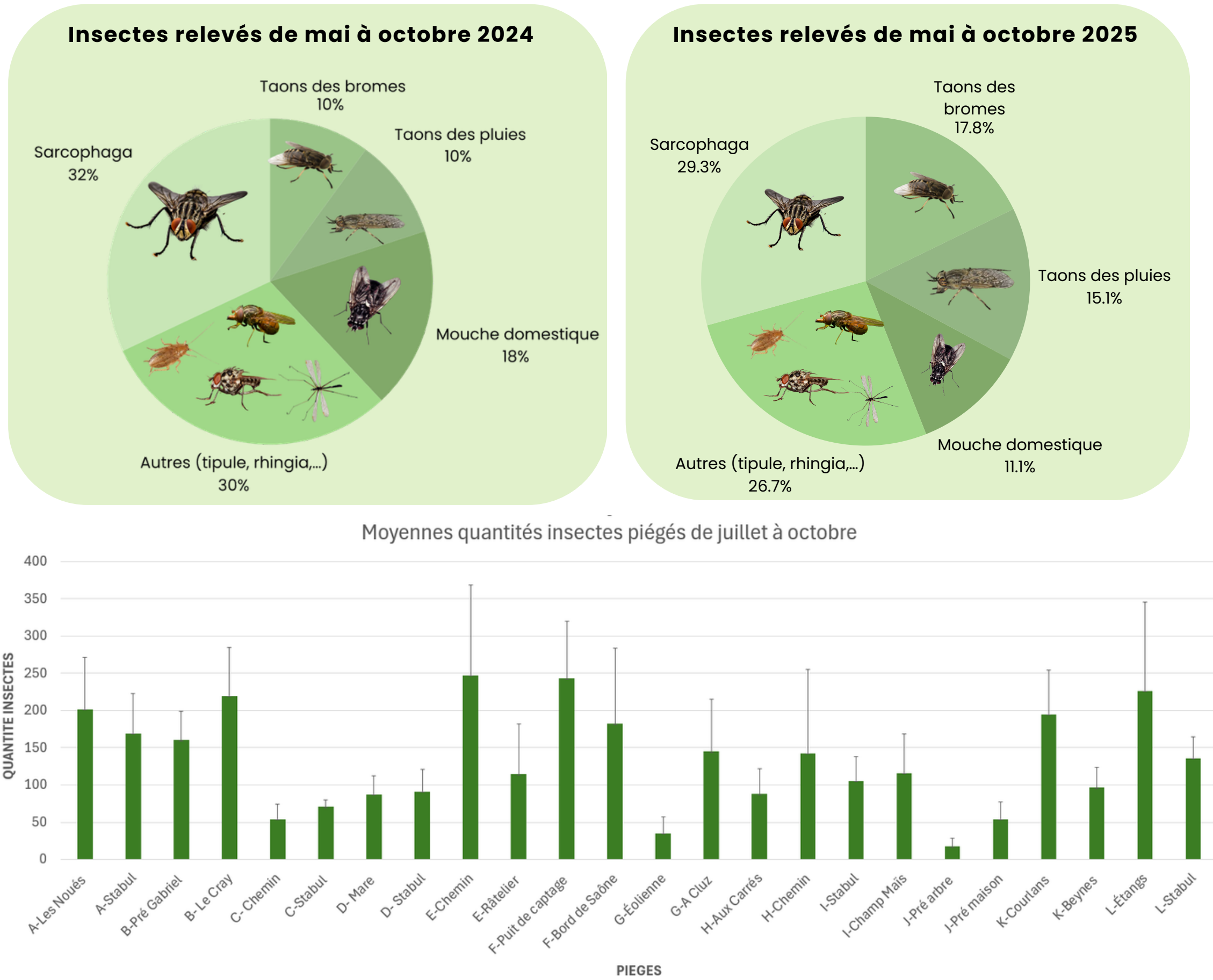


Deux pièges ont été placés dans chacun des 12 élevages, comme le montre la carte ci-dessus. Les relevés des pièges ont été réalisés par l'apprentie en BTS production animale du GDS 71, de manière régulière comme indiqué sur la frise chronologique, ainsi que l'installation des seaux à l'ail.

Résultats et analyses



Relevé des insectes piégés



Les principales espèces prélevées des pièges :

- **Sarcophaga** : mouches grises nécrophages, souvent présentes près des plaies ou matières organiques
- **Taons des Bromes** : gros taons piqueurs, pouvant transporter mécaniquement des agents pathogènes comme celui de la besnoïtose.
- **Taons des Pluies** : plus petits, très actifs par temps couvert ; également vecteurs mécaniques possibles.
- **Mouches domestiques ou Stomoxes** : très présentes vers les animaux, attirées par les déjections et matières organiques ; difficiles à distinguer à l'œil nu des Stomoxes, il faudrait observer leur pièce buccale pour les différencier.

Quantité d'insectes piégés :

Il est observable que certains pièges placés dans des zones plus humides et ensoleillées ont eu tendance à collecter un plus grand nombre d'insectes, bien que les différences ne soient pas significatives.

Les pièges ont donc été efficaces, grâce à une bonne exposition au soleil, et ont permis de capturer une grande partie des différents types de taons, ainsi que probablement des stomoxes, bien qu'il soit difficile de les distinguer cette année.

Quelques pistes d'amélioration



Fréquence de relevés



Répartition des pièges



Recherche du parasite dans les insectes



Reconnaissance des stomoxes



24 éleveurs

9

Non assainis

15

Assainis

Exploitation concernée	Pourcentage d'animaux positifs Prophylaxie 2023/2024	Variation	Pourcentage d'animaux positifs Prophylaxie 2024/2025	Variation	Pourcentage d'animaux positifs Prophylaxie 2025/2026
N°2	0,33	↓	0	↔	0,35
N°8	18,86	↓	1,29	↑	7,6
N°9	0,66	↓	0	↑	0
N°10	10,71	↓	3,57	↔	5,49
N°13	38,09	↓	17	↑	52,38
N°15	1,58	↓	0	↑	0
N°17	1,35	↓	0	↔	0
N°20	0	↑	2,08	↔	1,136
N°23	0	↔	0	↑	3,22

Exploitation concernée	Nombre de bovins prélevé	Nombre de bovins positifs	Commentaires
N°2	302	1	Bovin sorti pour export
N°8	53	10	5 bovins éliminés sur 10
N°9	150	1	Bovin sorti pour engraissement
N°10	56	6	4 bovins éliminés
N°13	63	24	9 bovins éliminés
N°15	61	1	Bovin éliminé
N°17	74	1	Sorti pour mort
N°20	68	0	
N°23	31	0	

Exploitation concernée	Nombre de bovins prélevé	Nombre de bovins positifs	Commentaires
N°2	279	1	Sorti pour mort
N°8	92	7	5 Bovins déjà POS 23-24 prophy+ diagnostic 2 Bovins déjà POS avant prophy 23-24
N°9	119	0	
N°10	91	5	1 Bovin déjà POS 23-24 prophy 1 Bovin déjà POS 24-25 prophy 3 Bovins déjà POS avant prophy 23-24
N°13	21	11	3 Bovins déjà POS avant prophy 23-24 1 Bovin déjà POS 24-25 prophy
N°15	96	0	
N°17	81	0	
N°20	176	2	1 Bovin déjà POS 24-25-Intro 19/10/24 1 Bovin déjà POS 2023 en intro sur exploitation en lien épidémiologique
N°23	31	1	- déjà POS à l'intro le 09/07/2025 - Sortie : élevage engraissement

Exploitation concernée	Nombre de bovins prélevé	Nombre de bovins positifs	Commentaires
N°2	261	0	
N°8	77	1	Bovin déjà POS 23-24 prophy
N°9	128	0	
N°10	84	3	2 Bovins déjà POS 23-24 1 Bovin déjà POS avant prophy 23-24 2 Bovins éliminés
N°13	47	8	1 bovin éliminé
N°15	111	0	
N°17	81	0	
N°20	48	1	Bovin déjà POS à l'intro le19/10/24
N°23	19	0	

Détails des résultats

Interprétation des résultats

Parmi les 24 cheptels étudiés, 8 d'entre eux n'étaient pas encore assainis, ce qui signifie qu'ils hébergaient encore des bovins testés positifs lors de la prophylaxie 2023-2024

L'un des 12 cheptels assainis lors de la prophylaxie 2023-2024 a de nouveau eu un cas lors de la campagne 2025-2026 sur un bovin déjà testé positif lors de son introduction sur l'élevage (N°23).

CAS particuliers :

Les élevages N°8 et N°10 ont opté pour l'assainissement de leur troupeau par l'élimination progressive et l'isolement des bovins connus positifs. Les résultats de leur prophylaxie montre que seuls réagissent les bovins déjà connus positifs encore présents. Aucun nouveau cas n'a été détecté.

L'élevage N°13, après avoir entamer l'assainissement, n'a pas souhaité poursuivre dans sa démarche. Après avoir abaissé son taux de positivité sur la campagne 2024-2025, celui-ci marque une forte augmentation lors de la campagne 2025-2026 suite à la contamination d'autres bovins en contact avec les animaux positifs.

La diminution du taux de positivité est donc attribuée à l'élimination des bovins positifs à la Brucellose dans le cadre de l'assainissement, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures préventives dans les cheptels testés.

ACTION 2 de l'étude

Dépistage volontaire de la maladie lors de la prophylaxie annuelle en Saône-et-Loire

Le second volet concerne le dépistage de la maladie durant la prophylaxie annuelle dans tout le département de la Saône-et-Loire. Les éleveurs volontaires du département ont l'opportunité d'effectuer des tests sur les bovins concernés par l'analyse Brucellose, soit 20 % des bovins de plus de 24 mois. Cela permet d'obtenir des indications sur la présence éventuelle de la Brucellose au sein du cheptel. Toutefois, les éleveurs qui choisissent de ne pas participer à ce dépistage doivent cocher une case sur le document accompagnant les prélèvements.

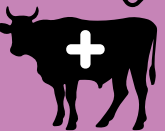
Résultats de la prophylaxie 2023/2024



Participants : 2 803 élevages



Nombre total d'analyses : 60 018



Nombre de bovins positifs : 119



Nombre d'élevage avec un résultat positif : 61



Séroprévalence : 0,1982 %

Résultats de la prophylaxie 2024/2025



Participants : 2 452 élevages



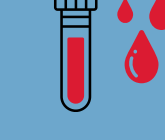
Nombre total d'analyses : 52 810



Nombre de bovins positifs : 101



Nombre d'élevage avec un résultat positif : 37



Séroprévalence : 0,1912 %

Résultats de la prophylaxie 2025/2026



Participants : 2 308 élevages



Nombre total d'analyses : 50 523



Nombre de bovins positifs : 123



Nombre d'élevage avec un résultat positif : 50



Séroprévalence : 0,243 %

Séroprévalence très faible (inférieure à 0,3%) au bout de trois années de dépistage en Saône-et-Loire.

Partenaires de l'Etude

Mise en place et suivi par le GDS de Saône-et-Loire



Financée par la Région Bourgogne
Franche-Comté



Appui technique avec le GTV
BFC

Analyses réalisées par le laboratoire
AGRIVALYS de Mâcon

